

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sodium sulfate  
FDS-nombre : 000000016119  
Type de produit : Substance  
Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : sulfate de sodium  
No.-CAS : 7757-82-6  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119519226-43

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Téléfax : (49) 5137-999 123  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center basé : voir le chapitre 15.1

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Conseils de prudence : P280

Porter des gants de protection/ un  
équipement de protection des yeux/ du  
visage.

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
sulfate de sodium	7757-82-6 01-2119519226-43 231-820-9		100 %	N.C.*

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

#### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

*Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

*Ingestion:*

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Jet d'eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Poudre sèche

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Oxydes de soufre

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Ne pas avaler. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
sulfate de sodium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		20 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
sulfate de sodium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		20 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
sulfate de sodium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		12 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

sulfate de sodium	Consommateurs / Long terme - effets locaux		12 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
-------------------	--	--	----------------------	------------	--

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
sulfate de sodium	Eau douce: 11,09 mg/l	Assessment factor: 100
sulfate de sodium	Eau de mer: 1,109 mg/l	Assessment factor: 1000
sulfate de sodium	Station de traitement des eaux usées: 800 mg/l	Assessment factor: 10
sulfate de sodium	Sédiment d'eau douce: 40,2 mg/kg dw	
sulfate de sodium	Sédiment marin: 4,02 mg/kg dw	
sulfate de sodium	Sol: 1,54 mg/kg dw	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
Ne pas respirer les poussières.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

*Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

*Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	solide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	142,04 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	env. 884 °C
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Température d'inflammation	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	donnée non disponible

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

---

Densité	:	env. 2,68 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Masse volumique apparente	:	env. 1.700 kg/m <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	:	185 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

---

Valeur: > 10.000 mg/kg

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*  
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Irritation de la peau:*  
Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 404

*Irritation des yeux:*  
Espèce: Lapin  
Résultat: irritation légère  
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

*Cancérogénicité:*  
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Mutagénicité sur les cellules germinales:*  
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Danger par aspiration:*  
donnée non disponible

*Autres informations:*  
donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*  
CL50  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Valeur: 7.960 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

---

Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)  
Valeur: 13.500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

*Toxicité des plantes aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité pour les microorganismes:*

donnée non disponible

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 2.564 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

*Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

NOEC

Espèce: *Ceriodaphnia dubia* (puce d'eau)

Valeur: 1.109 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement.

## Sodium sulfate

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**ADR/RID**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III		Non applicable

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052

**Sodium sulfate**

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	

Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

**Sodium sulfate**

71962-1KG

Version 1.2

Date de révision  
30.11.2017

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Information supplémentaire**

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.